



GT 8 – BO et organisation du travail des ICNA dans les SNA

FOCUS N° 37 – 29 NOVEMBRE 2016

Objectifs visés

- Etudier un nouveau mécanisme de révision des BO des approches et aérodromes des groupes A et D pour mettre en cohérence le temps d'ouverture effective des positions de contrôle et les effectifs opérationnels.
- Définition d'une méthode en 3 étapes

Etape 1

- Analyse des ouvertures PO radio de l'année n-1 par pas de 30min.
- Secteur considéré ouvert si 10 coups d'alternat minimum
- Définition de 2 ou 3 saisons
- Si le secteur est ouvert minimum 15% des jours de la saison sur un créneau de 30min ce créneau est considéré actif pour la saison
- Constitution d'une grille d'ouverture avec tous les créneaux actifs pour chaque saison

Cette grille d'ouverture est ensuite lissée (suppression des creux ou des pics, prise en compte d'un assistant ou pas selon les cas). Elle permet la création d'un BO (BO PO radio). La première année, on prendra en compte les années précédentes (pas seulement l'année n-1).

Selon les ratios BO PO RadioBO Actuel et BO PO RadioOPS disponible une décision de réexamen à la hausse ou à la baisse des BO sera enclenchée. Nous doutons cependant fortement d'une révision rapide à la hausse...

Cette étape sera effectuée tous les ans. La DO devrait être capable de fournir des données traitées courant février chaque année.

Etape 2

C'est l'étape la plus importante pour les personnels. L'analyse s'effectue localement en prenant en compte les spécificités locales du centre dont le BO est réexaminé. Elle sert à enrichir, le cas échéant, cette nouvelle grille d'armement.



AVIATION CIVILE FOCUS

Etape 2 (suite)

Cette analyse devra prendre en compte plusieurs points :

- sous-effectif OPS éventuel
- taux d'occupation de fréquence si disponible
- évolutions prévisibles (reprise d'espaces, ...)
- le trafic (cf étude statistique)

Pour appuyer cette analyse, des études statistiques horaires quotidiennes seront effectuées sur :

- le mois le plus chargé pour la période chargée
- un mois creux moyen pour la période creuse
- un mois représentatif de la période intermédiaire si elle existe

Chaque vol sera comptabilisé une seule fois sur la base de l'heure ATT, DEC ou entrée secteur/TMA selon les cas. On comptabilisera de manière séparée IFR et VFR.

Enfin l'étude statistique sera globalisée pour un organisme avec une seule position radio/radar APP en plus du LOC ou déclinées par secteurs et ARR, DEP pour les autres types d'organisme.

L'analyse s'effectuera en comparaison avec le BO PO Radio ou la grille PO Radio. Elle pourra par exemple permettre d'ajouter des ouvertures de positions à cette grille théorique voire l'ajout de positions radio/radar.

A l'issue de cet étape un nouveau BO sera défini et « si cela est jugé pertinent » il faudra construire un nouveau tour de service adapté à ce BO.

Etape 3

Une troisième phase de consolidation aura lieu l'année n+1. Les ajouts par rapport à la proposition issue de la première étape ne peuvent être pérennisés que si leur utilisation a été effective dans l'année qui suit leur mise en œuvre au regard des critères de la première étape.

Avis CFDT

Nous attendons maintenant de connaître les seuils de réexamen et la façon dont le BO sera décliné en TdS pour analyser plus précisément l'impact de cette méthode sur le travail effectif des ICNA intégrant également les temps de formation (statutaire et continue) et de participation aux GT.